

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 15 MARS 2011

N° 2 – 51 / 2011 : CONVENTION TERRITORIALE D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS - PROGRAMATION ANNÉE 2011 - AMÉNAGEMENT DE LA PLAINE DES SPORTS DE CARLUS

Pilote: Service maîtrise d'ouvrage programmation de travaux

Autres services concernés par le présent rapport: Finances et budget
Direction générale des services
Service des affaires juridiques et marchés
Déplacements doux

Madame Anne-Marie ROSÉ, rapporteur,

La commune de Carlus a décidé de programmer l'aménagement de la plaine des sports.

Dans le cadre de ces travaux il est compris la création d'une zone de stationnement avec la voie de desserte de cette zone en béton bitumineux, ainsi que la réalisation d'un cheminement doux le long de la RD 27 reliant le centre ville au gymnase.

Un projet relatif à cet aménagement a été réalisé par le groupement Agence Philippe Albinet / Atelier des bords.

Le montant des travaux est estimé, pour la part communauté d'agglomération, 128 579 € HT.

Afin de permettre la mise en œuvre de ce projet, je vous demande :

- d'approuver l'opération d'aménagement de la plaine des sports programmée par la commune de Carlus,
- de l'inscrire dans la programmation de l'année 2011 de la convention territoriale d'agglomération de l'Albigeois,
- d'approuver le plan de financement ci-dessous :

DEPENSES HT		RECETTES HT	
Etudes et conduite d'opération	9 924 €	Région Midi-Pyrénées	25 715 €
		Département du Tarn	25 715 €
Travaux	118 655 €	Communauté d'agglomération	77 149 €
TOTAL	128 579 €	TOTAL	128 579 €

- de solliciter les subventions prévues au plan de financement de la Région Midi-Pyrénées et du Département du Tarn,,
- d'autoriser Monsieur le Président à procéder à la signature de tout acte y afférent et à accomplir toutes les formalités nécessaires à cette opération.

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

ENTENDU LE PRESENT EXPOSE,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE l'opération d'aménagement de la plaine des sports à Carlus

DIT que cette opération sera inscrite dans la programmation de l'année 2011 de la convention territoriale d'agglomération de l'Albigeois.

APPROUVE le plan de financement prévisionnel suivant :

DEPENSES HT		RECETTES HT	
Etudes et conduite d'opération	9 924 €	Région Midi-Pyrénées	25 715 €
		Département du Tarn	25 715 €
Travaux	118 655 €	Communauté d'agglomération	77 149 €
TOTAL	128 579 €	TOTAL	128 579 €

SOLLICITE les subventions prévues au plan de financement auprès de l'Etat, de la Région Midi-Pyrénées et du Département du Tarn.

AUTORISE le Président à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de cette opération.

DIT QUE les crédits nécessaires sont prévus au budget général de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois pour la partie des travaux réalisés sous sa maîtrise d'ouvrage.

DIT QUE dans le cas où les subventions accordées seraient inférieures au montant sollicité, le plan de financement prévisionnel sera modifié en conséquence et la différence à la charge de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Pour extrait conforme,
Fait le 15 Mars 2011

Le Président,

Philippe BONNECARRÈRE

DEMANDE DE SUBVENTION

- **Convention territoriale d'agglomération de l'Albigeois**
 - Programmation 2011

OPERATION :

Aménagement de la Plaine des Sports

COMMUNE DE CARLUS

- Plan de financement

DEPENSES HT		RECETTES HT	
Etudes et conduite d'opération	9 924 €	Région Midi-Pyrénées	25 715 €
		Département du Tarn	25 715 €
Travaux	118 655 €	Communauté d'agglomération de l'Albigeois	77 149 €
TOTAL	128 579 €	TOTAL	128 579 €